

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

Fabriqué pour : W. Neudorff GmbH KG
Contact canadien : Neudorff North America
11-6782 Veyaness Rd
Sanichton, BC Canada
V8M 2C2

Date : Le 17 mars 2010
Annule et remplace : Le 10 mars 2010
Téléphone : 250-652-5888

I. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Produit : **Herbicide pour pelouses Fiesta**
N° D'hom.: 29535 LOI P.A.
Nom chimique : Breveté
Famille chimique : Sel de fer

IIa. INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Éléments</u>	<u>%</u>	<u>Renseignements sur les dangers</u>
Nitrate de sodium	19 à 21	Oxidant et irritant
Acide nitrilotriacétique (NTA)	0,5 à 0,8	Toxique

IIb. INGRÉDIENTS NON DANGEREUX

<u>Éléments</u>	<u>%</u>	<u>Renseignements sur les dangers</u>
Fer HEDTA (fer)	25,07 à 27,97 4,21 à 4,65	

III. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (DONNÉES SUR L'INCENDIE ET LES EXPLOSIONS)

Solubilité dans l'eau:	Mélangeable dans toutes les proportions
Apparence et odeur:	Liquide brun rougâtre avec légère odeur d'ammoniaque
Point d'éclair (°C):	Non combustible
Gravité spécifique, 25°C:	1.41 ± 0.01
pH :	6.00 ± 1.00
Moyen d'extinction pour les incendies :	Eau, CO ₂ , mousse
Procédures spéciales de combat contre les incendies :	Procédures d'extinction normales

N/A – non applicable, NAV – non disponible, ca. - approximativement

IV. DANGERS PHYSIQUES

Stabilité :	Le produit est stable
Conditions à éviter :	Exposition excessive à la lumière
Matériaux à éviter :	Aluminium, zinc, acier
Produits de décomposition dangereuse :	NH ₃ , NO _x
Conditions de polymérisation dangereuse :	Aucune connue

V. DONNÉES DE DANGERS MÉDICAUX

LD ₅₀ (oral) NAV (rat) >5000 mg/kg	LD ₅₀ (dermal) >5000 mg/kg
LC ₅₀ (poisson) : NAV	
Cancérogène ou cancérogène possible	NTP : non IARC : non OSHA : non
Chemins d'entrée :	
Peau :	Légèrement irritant
Yeux :	Peut causer une légère irritation (réversible)
Ingestion :	Peut causer des crampes ou des nausées
Inhalation :	Légèrement irritant
Conditions médicales aggravées :	

VI. PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS D'URGENCE

Peau :	Laver soigneusement à l'eau et au savon
Yeux :	Rincer les yeux avec abondamment d'eau, consulter un médecin immédiatement.
Ingestion :	Ne pas faire vomir. Donner de l'eau pour diluer et consulter un médecin.
Inhalation :	Déplacer à l'air frais.

VII. RENSEIGNEMENTS SUR LA PROTECTION SPÉCIALE

Ventilation :	Une ventilation adéquate pour aérosol doit être fournie.
Protection respiratoire :	Aucune requise
Protection pour les yeux :	Lunettes de sécurité.
Gants de protection :	Gants imperméables

VIII. PRÉCAUTIONS SPÉCIALES ET PROCÉDURES EN CAS DE RENVERSEMENT/FUITE

Recommandations de rangement :	Conserver à températures ambiantes.
Procédures en cas de renversement ou fuite :	Absorber les grands renversements avec des matériaux absorbants.
Recommandations de mise aux rebuts :	Mettre aux rebuts conformément aux réglementations locales.